

SNEP-FSU. Dix mesures d'urgence pour une jeunesse plus sportive

FRANÇOIS PEREZ

La sédentarité des collégiens et lycéens est devenue un problème de santé publique. Tandis que l'EPS est sacrifiée dans les enseignements.

Du 7 au 11 décembre, le Snep-FSU, syndicat national de l'éducation physique, a organisé une semaine d'action pour la reconnaissance de l'éducation physique et du sport scolaire avec pour point d'orgue, « une journée de contribution aux défis que représentent l'urgence sociale, l'urgence sanitaire et écologique ».

LES RÉGRESSIONS s'enchaînent et les constats sont affligeants. L'Agence nationale de sécurité sanitaire et de l'alimentation alerte sur la sédentarité des jeunes de 11 à 17 ans : 66% d'entre eux présentent des risques sanitaires importants et 49% des risques élevés. Selon une autre étude de la DRESS, 25% des enfants d'ouvriers ont perdu de leurs capacités cardiovasculaires et 8% sont en surcharge pondérale. Pour le Snep, l'école est un lieu incontournable pour agir car l'éducation physique y est obligatoire.

Secrétaire académique, Alexandre Majewski, explique : « L'EPS en milieu scolaire est fortement fragilisée par des choix politiques inappropriés. Dans l'académie de Grenoble au moment de la rentrée scolaire 2020, des classes se sont trouvées sans cours d'EPS ; des établissements ont dû faire appel à des contractuels pour assurer des rempla-



Maxime Véghin prof en Ardèche, secrétaire adjoint, Alexandre Majewski, et Yann Queindec.

cements, tandis qu'ailleurs les sureffectifs d'élèves en classe rendent les cours peu attrayants et efficaces. La réforme de la voie professionnelle a fait baisser les horaires obligatoires en EPS et celle du lycée affaiblit le sport scolaire en multipliant des cours le mercredi après-midi. L'éducation physique et sportive n'est plus évaluée en collège et la place de savoirs spécifiques est minorée aux différents baccalauréats.

Entre manque d'enseignants, sur-effectifs et gymnases inaccessibles

Les équipements de plein air posent des problèmes de fonctionnalité, et ceux couverts de salubrité. Dans nombre de collectivités, la répartition des créneaux horaires entre utilisateurs, engendre des conflits d'intérêts.

SECRETAIRE DÉPARTEMENTAL du Snep, Yann Queindec cite l'exemple du lycée professionnel Deschaux et du lycée Prévert à Sassenage où c'est « l'affrontement régulier pour partager terrains et gymnases avec les associations et clubs de la commune. La mission de service public n'est plus assurée. Yves Queindec se demande si l'éducation nationale ne va pas être expulsée par la municipalité qui accorde par connivence, la priorité aux pratiques locales ».

Lorsque la question est posée aux trois collectivités concernées : Région, département, commune, celles-ci se renvoient la balle sans apporter de solution.

Inquiets mais pas découragés, motivés par la justesse de leur message, les militants du Snep espèrent se faire entendre pour gagner la bataille de l'éducation physique et du sport scolaire. ★